



Edito

Démarche Développement Durable : Dirigeantes et Dirigeants de PME, à vous de jouer !

D'après une étude de l'INSEE sur la RSE (novembre 2012), l'implication dans la RSE des sociétés de 10 à 49 salariés dépend fortement de l'investissement du dirigeant et de sa motivation. En effet, l'engagement clair et durable de la direction est fondamental pour la mise en place d'une démarche Développement Durable efficace et crédible.

Après une phase d'analyse lui permettant de disposer d'une vision claire et précise des points forts et des points de progrès sur lesquels avancer, c'est bien la direction qui peut définir et impulser la démarche RSE au travers d'une stratégie et de la mise en place d'un plan d'actions.

Ensuite, il est pertinent que la direction se montre « exemplaire » concernant les pratiques internes, afin de ne pas brouiller la communication et diffuser un message positif.

Et enfin, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des salariés de façon transversale afin que les actions en faveur du Développement Durable deviennent un réflexe pour tous. D'autant plus que les salariés sont souvent en demande de ce type de démarche ! En effet, d'après l'étude *DDB live for people (2011)*, 82% des salariés souhaitent que leur entreprise consacre plus de temps à la RSE. Mais si la motivation des salariés importe, elle risque de ne pas suffire... Une fois encore, c'est bien la direction qui dispose des bons leviers pour donner les moyens à ses collaborateurs de mettre en place une démarche RSE (formations, outils, évaluations individuelle et collective...).

Vous l'aurez compris, votre entreprise a besoin de vous pour devenir responsable. Alors engagez vous !



Evoluer autrement

Interview

Gilles LEMATTE, Responsable Environnement de Weleda, fabricant de préparations pharmaceutiques, diététiques et de produits de soins du corps.

Dès sa fondation (1921), Weleda portait déjà des valeurs proches du Développement Durable. Expliquez-nous quelles sont ces valeurs.

Les produits Weleda sont basés sur l'approche anthroposophique de la médecine qui est elle-même fondée sur le lien entre l'Homme et la Nature. Ainsi, le patient est appréhendé dans sa globalité.

C'est Rudolf Steiner qui, dans les années 1920, a jeté les bases de cette démarche tout comme celle de l'agriculture biodynamique. Le principe de celle-ci est de considérer la Terre nourricière également comme un organisme vivant et donc d'en prendre soin par un apport de préparations spécifiques naturelles. Ainsi les produits phytosanitaires de synthèse et les OGM sont exclus des cultures.

Comment s'est construite votre démarche Développement Durable ?

Nos premiers efforts ont été réalisés sur l'approvisionnement de nos matières. Les produits Weleda nécessitent des composants et des processus de traitement de haute qualité. Nous veillons donc à sélectionner des filières d'approvisionnement les plus respectueuses de l'environnement. Pour ce faire, Weleda cultive en grande partie ses propres plantes médicinales. En ce qui concerne l'achat de plantes à l'étranger, Weleda applique les principes du commerce équitable.

En 2010, Weleda a décidé de structurer sa démarche Développement Durable. Pour cela, des ateliers ont été mis en place en interne en collaboration avec des experts environnementaux et 800 parties prenantes ont été sollicitées (médecins, pharmaciens, clients, fournisseurs, agences de communication,...). A l'issue de ces ateliers, un questionnaire a été mis en ligne afin que les consommateurs puissent s'exprimer sur les priorités à mettre en œuvre. Sept domaines d'action ont ainsi été retenus : Eau, Neutralité climatique, Emballages durables, Lieu de travail et de vie, Communication, Commerce équitable et Approvisionnement écologiques et biodiversité.

Et pour la suite ?

Nous avons ensuite décidé de nous recentrer sur quelques thèmes : faire moins mais faire mieux ! Une démarche Développement Durable n'est jamais finie, il y a toujours à faire. Nous avançons donc pas à pas pour atteindre nos objectifs.



Point réglementaire

Affichage de l'impact CO2 des transports

A partir du 1^{er} octobre 2013, toute personne (publique ou privée) organisant ou commercialisant une prestation de transport de personnes, de marchandises ou de déménagement est dans l'obligation d'informer le bénéficiaire de la quantité de CO2 émise pour réaliser cette prestation.

www.developpement-durable.gouv.fr

De l'énergie avec des melons pourris

En partenariat avec GreenWatt, l'entreprise Boyer, producteur de melons, transforme les fruits impropres à la consommation en biométhane et convertit ce gaz en énergie électrique et thermique.

www.neo-planete.com

Marée noire : BP paie le prix fort

Le groupe pétrolier britannique BP a annoncé qu'il allait payer plus de 4,5 milliards de dollars (soit 3,5 milliards d'euros) d'amende aux autorités américaines dans le cadre de l'accord à l'amiable passé pour régler une partie du dossier de la marée noire du golfe du Mexique.

C'est la plus grosse amende pénale de l'histoire américaine!

www.lemonde.fr

 **Brèves**

Peut-être enfin une solution pour le recyclage des capsules de café!

Ethical Coffee Company commercialise des capsules de café biodégradables fabriquées en France. Composée essentiellement à base de fibres végétales et d'amidon, cette capsule se dégrade en 6 mois, dans un compost industriel (recyclage) ou 12 mois environ, dans un compost de jardin, après usage.

www.neo-planete.com

Flocon Vert : un label pour les stations responsables

Mountain Riders vient de créer un label à destination des stations de montagne les plus respectueuses de l'environnement. Le but du label Flocon Vert est de permettre aux touristes de choisir leur destination montagne sur des critères de développement durable, et de valoriser les initiatives exemplaires de certaines stations pour encourager les différents acteurs à poursuivre leurs efforts.

www.tourisme-durable.org

 **Agenda**

3 décembre, **Conférence** : « **Produire et consommer responsable : la grande illusion?** », à Lyon.

3 décembre, **Conférence** : « **Diktat du chiffre: l'entreprise déshumanisée?** », à Lyon.

www.acteursdeleconomie.com

4 décembre, **Conférence** : « **Management responsable : quels impacts de la RSE sur les modes de management ?** », à Paris.

www.agrion.org

8 décembre : **Journée Mondiale du Climat.**

10 décembre : **Journée Mondiale des droits de l'homme.**

Un catalogue de Noël anti-sexiste

Dans le catalogue de Noël de Super U, on peut voir des petites filles jouer à la voiture télécommandée et des petits garçons jouer à la dinette ou à la poupée.

www.huffingtonpost.fr



Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,
<mailto:newsletter@alteractive.org>